

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 juin 2014

RESULTAT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE SALVEPAR

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Salvepar, réunie ce jour, a approuvé l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration, notamment :

- L'approbation des comptes de l'exercice 2013 et la distribution du dividende au titre de cet exercice, soit 2,0 euros par action, dont 1,50 euro versé sous la forme d'un acompte le 17 mars et un complément de 0,50 euro qui sera détaché de l'action le 12 juin 2014 et mis en paiement le 17 juin 2014 ;
- Le renouvellement pour une période de 4 ans des mandats d'administrateur de MM. Christian de Labriffe, Christian Behaghel et Olivier Decelle, et la ratification de la cooptation en qualité d'administrateur de Mme Fanny Picard ; et
- Diverses délégations de compétence et autorisations financières consenties au Conseil d'administration.

Le résultat détaillé des votes sera mis en ligne sur le site de Salvepar (www.salvepar.fr) dans la rubrique « Espace Actionnaires ».

Le Conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'Assemblée, a renouvelé M. Christian de Labriffe dans ses fonctions de Président-Directeur Général.

A propos de Salvepar :

Salvepar, qui est détenue majoritairement par le groupe Tikehau, est une holding d'investissement cotée sur Euronext Paris (compartiment B). Salvepar mène une politique active de prises de participations minoritaires dans des sociétés cotées et non cotées en recherchant une diversification aux plans sectoriel et géographique (en France et à l'étranger).

www.salvepar.fr

Contacts presse :

Salvepar : +33 1 40 06 26 26

Alexandra Imbert - communication@salvepar.fr

Image 7 : + 33 1 53 70 74 70

Grégoire Lucas - glucas@image7.fr

Estelle Guillot-Tantay - egt@image7.fr